

**Arrêté ministériel portant agréation de la Fédération des  
Cinémas de Belgique en tant qu'organisation  
représentative d'utilisateurs**

**A.M. 28-03-2017**

**M.B. 28-04-2017**

Par arrêté ministériel du 28 mars 2017, l'asbl « Fédération des Cinémas de Belgique », en abrégé « FCB », enregistrée sous le numéro d'entreprise 0406.592.524 et dont le siège social est sis rue royale 241, à 1200 Bruxelles, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est agréée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.